

RAPPORT DU JURY DU DÉPARTEMENT ARTS CONCOURS CNEL 2026

1) DOSSIERS REÇUS

Les candidatures au concours normalien étudiant pour le département ARTS ont été au nombre de **90**.

La répartition des candidats était la suivante :

- Théâtre : **27** (7 hommes/ 20 femmes, 19 venant de CPGE en majorité de Paris et d'Ile de France, 5 venant d'Universités, 2 venant de CPES, 1 candidature venant de l'étranger, 2 boursiers). La plupart des sujets portent sur les théâtres des XX^e et XXI^e siècles : les dramaturgies de Genet, Claudel et Duras sont très représentées parmi les projets ainsi que la question de la représentation de la violence en scène.

- Musicologie : **9** (3 hommes/ 6 femmes, 4 candidatures CPGE parisiennes/ 1 candidature CPES/ 4 candidatures CPGE venant de région, 1 boursier)

- Histoire de l'art (HDA) : **25 (10 hommes/15 femmes**, 11 viennent de CPGE (5 CPGE en région et 6 CPGE parisiennes) ; 6 de la formation CPES ; 6 viennent des Universités ; 2 de l'École du Louvre ; 4 candidatures émanent de boursiers. De très bonnes candidatures, dont certaines excellentes, avec un nombre stable de CPGE mais un nombre insuffisant de l'université.

Les sujets sur l'environnement, le croisement entre mode et HDA, sur le genre sont nombreux avec une prédominance des sujets en histoire de l'art contemporain (3 en HDA moderne et 3 en HDA médiéval)

- Cinéma : **29** (16 femmes, 13 hommes, la majorité des candidatures ont un parcours associant classes préparatoires puis licence à l'université. 17 viennent de Paris ou d'Ile de France). Des projets dans l'ensemble sérieux et très bien menés, mais souvent très uniformes (trois ou quatre sujets revenaient sans cesse : la question du genre, la question queer, les problématiques liées au climat) sans vraiment apporter un éclairage nouveau. Dans ce contexte, l'originalité et la singularité des projets présentés a été assez déterminante.

2) ADMISSIBILITÉ

Le jury de la session 2026 était composé des enseignants du Département ARTS :

Théâtre : Marion Chénétier-Alev et Julia Gros de Gasquet (présidente du jury)

Musicologie : Karol Beffa et Fériel Kaddour ;

Histoire de l'art : Alexis Anne-Braun, Charlotte Guichard, Olga Lemagnen

Cinéma : Antoine de Baecque et Françoise Zamour.

Après examen des dossiers par le jury, 22 candidatures ont été retenues pour les épreuves écrites et orales. Elles se répartissent comme suit : 20 candidatures + 2 admissibilités de droit émanant du double diplôme ESSEC/ ENS.

La répartition des candidates et candidats sélectionnés était la suivante :

- **Théâtre : 6 hommes 1 femme (sur ces 7 candidatures, 1 vient de CPES, 1 vient de l'Université, 5 viennent de CPGE ; parmi ces candidatures 2 émanent de boursiers)**
- **Musique : 3 femmes (2 candidatures CPGE parisiennes/ 1 candidature CPGE région)**
- **Cinéma : 3 femmes 2 hommes (3 viennent de CPGE/ 2 viennent de l'Université)**
- **Histoire de l'art : 2 hommes/ 3 femmes (3 viennent de CPGE/ 1 de l'Ecole du Louvre/ 1 de l'Université, parmi ces candidatures 1 émane de boursier)**

3) ÉPREUVES D'ADMISSION

a. L'épreuve écrite

Les écrits (2 juin en matinée) et les oraux (2 et 3 juin) donnaient lieu au même concours avec des épreuves spécifiques pour chaque discipline représentée au département Arts.

L'épreuve écrite (durée 3h) a permis de juger de la facilité à manier la langue, et surtout de l'aptitude ou non à construire une pensée logique et informée. En ce sens, l'écrit a été appréciable mais l'épreuve a souligné également a posteriori le « bonus » que constitue une préparation dans les CPGE, et n'a pas – sauf dans de rares exceptions – eu des résultats très différents de ceux de l'audition. L'écrit confirme donc l'oral et ne doit pas être interprété comme un obstacle mais comme un complément.

Voici les sujets proposés par les 4 disciplines et des éléments concernant les attendus du jury.

Musique

L'épreuve proposée aux candidates et candidats portait sur le troisième mouvement de la Sonate op. 13 de Carl Maria von Weber, intitulé « Air russe ». Il leur était demandé de rédiger un commentaire argumenté de la partition en mettant en évidence ses spécificités stylistiques, ainsi que de réaliser l'analyse harmonique des mesures 1 à 26. La double écoute proposée en début d'épreuve constitue un appui à la compréhension globale de l'œuvre, mais ne saurait se substituer à une lecture attentive et méthodique de la partition.

Dans le commentaire stylistique, le jury attendait en premier lieu que les candidates et candidats situent l'œuvre dans son contexte esthétique. Il convenait d'identifier les caractéristiques du premier romantisme allemand, tout en soulignant la place singulière de Weber dans l'histoire de la musique instrumentale. Une attention particulière pouvait être portée au traitement du matériau thématique d'inspiration populaire, à l'écriture pianistique, ainsi qu'aux procédés d'opposition et de contraste qui participent de l'esthétique romantique naissante.

Les meilleures copies ont montré leur capacité à articuler des observations précises sur l'écriture avec des considérations stylistiques plus larges. Ainsi, l'analyse des carrures, des périodicités, des procédés de variation, des articulations, des nuances ou encore des textures pianistiques gagnait à être constamment mise en relation avec les enjeux expressifs de l'œuvre. Le jury a

particulièrement apprécié les copies capables d'éviter le simple relevé descriptif pour construire une véritable démonstration analytique.

Concernant l'analyse harmonique des mesures 1 à 26, le jury attendait une réalisation rigoureuse et cohérente. L'identification des fonctions harmoniques fondamentales, des modulations, des accords de dominante secondaire, des notes étrangères et des éventuelles ambiguïtés tonales devait s'appuyer sur une lecture précise de l'écriture. Une notation claire et normalisée des degrés et des fonctions harmoniques était attendue. Les meilleures copies ont su concilier précision technique et compréhension des dynamiques harmoniques à grande échelle.

Le jury rappelle qu'une analyse harmonique ne saurait se limiter à un étiquetage d'accords. Elle doit mettre en évidence les parcours tonals, les phénomènes de tension et de résolution, ainsi que les procédés d'organisation du discours musical. La pertinence des choix analytiques, lorsqu'ils étaient justifiés et cohérents, a été davantage valorisée qu'une accumulation de symboles ou de terminologies.

Enfin, le jury insiste sur l'importance de la qualité rédactionnelle. Un propos structuré, organisé en parties clairement identifiées, utilisant un vocabulaire technique précis et maîtrisé, constitue un élément essentiel de l'évaluation. Les candidats sont invités à construire un commentaire problématisé, fondé sur des observations musicales précises, et à veiller à la lisibilité de leur analyse portée sur la partition.

Cinéma

Cette année, les candidats ont eu à commenter un extrait de *Beau fixe sur New York / It's always fair weather*, de Stanley Donen et Gene Kelly, 1955, en insistant sur le jeu entre masculinité et féminité dans cette séquence : « Baby, you Knock me Out » / « Chérie, tu me mets K.O. », Cyd Charisse danse dans un club de boxe, chez Stillman. Les copies ont permis d'évaluer la culture cinématographique globale des étudiantes et étudiants, et de tester leur sensibilité à la séquence précise qui leur était proposée. Le jury a privilégié les travaux qui n'utilisaient pas la séquence comme prétexte pour évoquer des sujets plus ou moins en vogue, mais cherchaient réellement dans l'extrait proposé la manière dont la forme cinématographique exprimait de manière nuancée les tensions de genre à l'œuvre dans la diérèse.

Théâtre

Un extrait de *Théâtres en présence* de Joël Pommerat était proposé cette année : « Il est plus urgent de montrer que d'expliquer. C'est là, même, notre seul et essentiel travail au théâtre : montrer, quoi montrer, comment montrer. Et sans exclure le texte, non, car la parole doit être montrée elle aussi. » (Joël POMMERAT, *Théâtres en présence*, Arles, Actes-Sud Papiers, 2007, p. 26). Il était demandé un commentaire de cette citation, en veillant à articuler la pensée et à l'étayer d'exemples précis. Le jury salue des copies de qualité, témoignant toutes d'un réel « esprit dramaturgique », et d'une solide formation aux études théâtrales. Les copies les plus convaincantes sont celles qui ont su se saisir de l'opposition Montrer/expliquer pour la développer et la dépasser. Les exemples très souvent empruntés à des spectacles récents vus

dans la saison 25-26 gagneraient à être diversifiés et choisis dans une chronologie plus large. D'une manière générale, le jury ne peut qu'inviter les candidats et candidates à historiciser les questions posées.

Histoire de l'art

Le sujet de cette année était « Les mots dans les arts visuels », à partir d'exemples précis choisis parmi des œuvres de l'histoire de l'art, à travers différentes époques (de l'Antiquité à nos jours) et différents médiums. La qualité des étudiants et étudiantes est remarquable du point de vue de la formation et du parcours de scolarité. À l'écrit, on regrette une réflexion insuffisante sur les termes du sujet et donc l'absence d'exemples parfois essentiels qui aideraient à construire plus rigoureusement une démonstration argumentée (collages cubistes, surréalisme avec, par exemple, *La clef des songes* de Magritte). Les meilleures candidatures alliaient qualité du parcours de scolarité et originalité du projet de recherche, fondé sur une maîtrise des sources et une discussion de l'historiographie.

b. L'épreuve orale

Le candidat ou la candidate dispose de 10 minutes pour présenter à la fois son parcours personnel, son projet de recherche de Master 1 et, le cas échéant, son projet professionnel. Cette présentation est suivie de 15 minutes d'échanges avec les membres du jury. La discussion porte à la fois sur les motivations du candidat ou de la candidate et son engagement dans la recherche ainsi que dans la pratique artistique ; sur les raisons pour lesquelles son projet de recherche trouverait profit à se dérouler dans le cadre de l'ENS ; et sur son intérêt pour la pluridisciplinarité artistique.

4) BILAN

8 candidates et candidats ont été proposés à la commission d'admission, soit 2 étudiants par discipline : 6 femmes et deux hommes. 5 viennent de CPGE (70%), 3 viennent de l'Université (30%). On compte 2 boursiers sur 8 soit 25% de boursiers, 7 français et 1 étrangère.

Julia Gros de Gasquet
Directrice des études du département Arts